

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VDT - ECOLE GRISCELLI

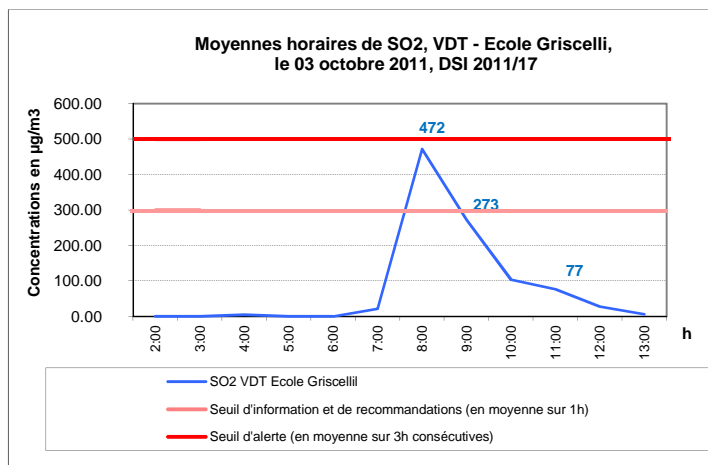

**Seuil d'information et de recommandation**
**Communiqué du: 03/10/2011**

Observations: **Lundi 03 octobre 2011**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de la Vallée du Tir, Scal-Air a enregistré à partir de 6h45 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), polluant d'origine industrielle. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à 8h, avec une valeur de 472 µg/m<sup>3</sup>. Les concentrations sont redescendues à des valeurs faibles dès 10h.

Zones concernées	Vallée du Tir
Début de l'épisode	Lundi 03 octobre, à 6h45
Fin de l'épisode	Lundi 03 octobre, à 11h
Polluant	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil	1
Durée du dépassement maximum horaire	1h
	472 µg/m <sup>3</sup> à 8h
Moyenne journalière	/



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents plutôt faible de 3.1 à 7.2 m/s (6 à 14 kt), se sont orientés selon un secteur Ouest à partir de 6h.

Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers l'Ecole Griscelli de la Vallée du Tir.

Les vents sont restés stables, de secteurs Ouest à Ouest-Nord-Ouest entre 7h et 11h, en se renforçant légèrement.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure